# 

* Date : 13-10-2006
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2006770100
* Auteur :

Justice de paix du canton d'Uccle
Par ordonnance du juge de paix du canton d'Uccle, en date du 5 octobre 2006, il a été constaté que M. Gisquière, Thierry Albert, né à Watermael-Boitsfort le 18 mai 1969, sans profession, domicilié à 1000 Bruxelles, avenue Antoine Depage 25/7, était à nouveau capable de gérer ses biens.
Par conséquent, il a été mis fin au mandat d'administrateur provisoire de Me Antoine, Jean, avocat, ayant son cabinet à 1050 Ixelles, avenue Louise 479/45.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, (signé) Goies, Pascal.